



Vol de mon sac à main dans la voiture d'une amie

Par **lucile54**, le **14/07/2009** à **18:39**

Bonjour,

Samedi soir, une amie s'est fait forcée sa voiture et on nous a volé nos sacs à mains qui étaient cachés dans son coffre. Dans nos sacs il y avait bien sûr nos papiers, clés, CB, portables... mais aussi des objets de valeur (bijoux, appareils photos, lunettes...).

Nous avons porté plainte à la gendarmerie. Mon amie a contacté son assurance auto (Crédit Mutuel, Elite 10 confort) qui refuse de nous rembourser nos effets personnels. Est-ce normal?

Mon assurance CB (Alliatys plus) me rembourse mes frais de serruriers et de remplacements de mes papiers. C'est déjà ça!!

J'ai ensuite contacté mon assurance habitation (Générali) qui dit que ce n'est pas à elle de rembourser mes effets personnels mais à l'assurance auto de mon amie.

Bref, personne ne veut rien rembourser, je suis dégoutée de payer des assurances pour tout et n'importe quoi alors qu'en fait elles ne font rien quand il y a sinistre. Qu'est-ce que je peux faire? Merci de vos conseils

Par **chaber**, le **15/07/2009** à **06:06**

Bonjour,

Cette affaire est du ressort de l'assurance automobile de votre amie.
Les garanties Vol de base consistent uniquement le vol du véhicule
Il faudrait savoir si votre amie possède une extension Bagages et Accessoires.
Dans la négative aucune possibilité d'indemnisation

Par **aurél16**, le **25/10/2009** à **15:15**

je viens d'avoir le mem cas et mon ami qui possède le véhicule n'a pas cette assurance, cela veut-il dire que tout est a mes frais???ils ont tous mes papiers perso, chèque, cb, carte identité, carte grise, assurance du véhicule, ainsi que mes clefs de voiture et de maison! g perdu égalemen mes lunettes de vues, et un parfum neuf a 70euros!! la je suis trop mal!!